

L. Nivole au 5.



Pardevant Le Notaire public soussigné le la
présence des Temoins au Bas Moumme furent présents
Jean Cheuvre, Catherine Moumme sa femme le jeune Cheuvre
Leur fils cultivateurs demeurant au lieu de pie commune
de Morterol ;

Lesquels ont volontairement déclaré que quoiqu'ils
habitent sous le même toit le que lorsque la fille revient
des travaux de maçonnerie ils vivent au même logis que le
Château, Moumme ils n'ont jamais eu le projet par
l'intermédiaire de contracter aucune espèce de Société ou
communauté soit par le passé soit pour l'avenir
quant contracter ils veulent le tutendeur que chacun tourne
à son profit particulier les gains profits de l'industrie
le que chacun son tour de sa part particulière
sans aucune confusion ni aucun mélange, de quoi
ils sont ou requis acte que nous leur avons octroyé
pour leur valoir la fin de ce que de raison

Fait le Par devant le Notaire, sous le drapeau Nivole
au lieu de la République avant midi le premier de
Septembre l'an républicain des cultivateurs demeurant au
premier chef lieu de la commune le de Lescard
resemble aussi cultivateurs demeurant au lieu
de peyramand même commune Temoins
L. Nivole

